

# URBANISME

*Le contexte législatif et réglementaire ne cesse de se complexifier et de se transformer. Dans le même temps, citoyens, entreprises, associations sont de plus en plus exigeants et vigilants. Les sommes engagées peuvent être considérables. Les décisions prises par les collectivités impactent au quotidien la vie de milliers de personnes et modèlent l'avenir.*

## LES AXES FORTS DE NOTRE INTERVENTION À VOS CÔTÉS

Conseils et expertise opérationnelle en matière de **projets d'aménagement urbain et régional, de planification urbaine** - POS, PLU, PLD, ZAC schémas directeurs - et de **développement économique local** : promotion, actions de création et de soutien aux entreprises, immobilier d'entreprises.

**Organisation et méthodes** de gestion intéressant les collectivités territoriales :



\* organisation des moyens d'études des agences d'agglomération et des moyens techniques des services d'urbanisme opérationnel ,  
\* définition des program-

mes,  
\* composition et organisation des équipes interdisciplinaires,  
\* cadrages budgétaires

et les sociétés d'économie mixte, nationales et locales :

\* statuts,  
\* cahiers des charges de concession,  
\* mandats,  
\* délégations de maîtrise d'ouvrage.



**Partenariat public/privé** et délégations de service public, dans les domaines de **l'aménagement** - contrat de concessions de ZAC, de parcs de stationnement et d'équipements collectifs - et des **transports** : contrat de concession d'autoroutes.

**Audit de structures.**

**Droit de l'urbanisme, droit foncier** : acquisitions, préemptions, expropriations ; **droit immobilier** : baux à construction, baux emphytéotiques, vente en l'état futur d'achèvement ; **Droit administratif**, en particulier droit des **marchés publics** et des collectivités territoriales : appels d'offres ouverts, restreints, concours, marchés de définition ;



**Droit des concessions** de service public : relations juridiques, financières, comptables et fiscales entre pouvoir concédant et concessionnaire ; **droit européen** pour sa partie concurrence et fiscale (TVA).

### QUELQUES THEMES POSSIBLES POUR NOTRE ASSISTANCE

P.O.S., Z.A.C.

P.L.U.

P.D.U., P.L.D.

Schémas directeurs

P.P.P.

Concessions

Délégations

Droit foncier

Droit Immobilier

HARMONIA TECH

S.A.S. au capital de 50 000€

SIREN-SIRET : 482 529 682 00015

4 rue Houdart de Lamotte

75 015 PARIS

Tél. : 06 14 58 61 11

Mail : [contact@harmoniatech.com](mailto:contact@harmoniatech.com)

Web : [www.harmoniatech.com](http://www.harmoniatech.com)

Janvier 2010

## DES RÉALISATION MAJEURES

### Marseille

Montage et pilotage de grandes opérations d'aménagement et de développement - ZAC et pôle technologique Nord-Est.

### Autoroutes

Gestion administrative, financière, comptable et fiscale des concessions autoroutières et des exploitations commerciales sur autoroutes.

### Paris

Expertise/conseils sur les PLU et PLD de Paris et la révision du SDRIF.